

Action Partenaires Scientifiques Pour la Classe (PSC) 2022-2023

Classes concernées

Les classes de Cycle 1, Cycle2 et cycles 3

Objectifs généraux visés

Tout professeur des écoles peut bénéficier d'une aide spécifique pour l'enseignement des sciences.

Dans le cadre de Partenaires Scientifiques Pour la Classe (PSPC anciennement ASTEP), dans le département de Vaucluse, des chercheurs ou des étudiants d'Avignon Université peuvent accompagner les classes pour la mise en œuvre de séquences.

Ce partenariat vise à permettre aux élèves de s'approprier les connaissances scientifiques par une démarche d'investigation en les construisant eux-mêmes.

Il vise également à enrichir les connaissances et les compétences du Professeur des écoles dans le cadre de l'enseignement des sciences.

Liens avec d'autres domaines disciplinaires

L'action PSC s'inscrit dans le « parcours CSTI » de l'élève. Elle permet de stimuler la curiosité, l'esprit critique et l'autonomie des élèves et de créer des vocations dès le plus jeune âge.

Projet des élèves

Chaque projet sera élaboré par le PE et l'Universitaire qui l'accompagnera. Une rencontre est prévue à cet effet en début d'année scolaire.

Inscription

L'action PSPC est ouverte à toutes les classes, tous cycles confondus, et fait l'objet d'une inscription en ligne à l'adresse suivante : <https://ppe.orion.education.fr/paca/itw/answer/s/9an6OrhBga/k/yTvzIQk>

Ou bien à l'aide du QRcode :



Les IEN seront informés des PE inscrits dans leur circonscription.

Engagement du PE

Tout PE bénéficiant de l'accompagnement d'un scientifique durant une année scolaire doit répondre au contrat fixé : il est attendu la production des fiches descriptives de sa séquence.

Ainsi, le travail réalisé par les enseignants depuis dix ans est consultable sur le site académique de la Culture Scientifique, Technologique et de l'Innovation (CSTI) : <https://www.pedagogie.ac-aix-marseille.fr/astep>